

daire, et c'est quelque chose, au milieu de tant d'objets qui réclament la sollicitude de l'administration municipale.

En ces derniers temps, on a restauré les arcades de la galerie lapidaire, et l'on a cherché pour ces restes, pour ces débris de la domination romaine dans les Gaules, dans le Lyonnais, une classification, tout au moins un ordre meilleur ; mais on est allé trop loin, par excès de zèle et par envie de bien faire.

Ainsi, les inscriptions ont été peintes en rouge ; mais dans cette opération inutile, dangereuse même, certaines lettres se trouvent dénaturées, et ce qui était indécis par l'effet du temps ou par l'incurie du graveur, est devenu plus d'une fois explicite et affirmatif : il n'en pouvait guère être autrement. Si l'on avait à cœur de faciliter au public l'entente des pierres du Musée, nous croyons qu'il eût été peut-être plus simple et plus sage de passer sur la totalité de l'inscription une couleur, qu'on aurait ensuite enlevée par le frottement avec une étoffe de laine sur toute la surface polie de la pierre, de sorte que les lettres, les cavités, les cassures se fussent seules et d'elles-mêmes dessinées, et que la main n'aurait pas eu à les chercher péniblement, au risque de rencontrer tout à fait mal.

Nous pensons, au reste, qu'il fallait respecter les pierres, et laisser à l'œil du curieux et du savant toute sa liberté. Nous pensons également qu'il fallait s'épargner la peine de combler avec du stuc les lacunes et les cassures. D'un autre côté, s'il était besoin, pour les conserver, de réunir de petits fragments, au moins devait-on y regarder à deux fois, et s'épargner des dispositions aussi fâcheuses que celles d'une tête qui se trouve au bas du petit escalier à gauche en entrant. Cette tête a été si mal ajustée dans ses divers fragments qu'elle devient presque inexplicable. Rien n'eût été plus aisé que de la montrer dans son état normal ; il s'agissait de ne pas vouloir absolument l'encastrer dans la muraille. Ne poussons donc rien à l'extrême.

Une autre erreur, et une erreur autrement grave, c'est d'avoir aussi encasté dans le mur la table ou les tables de Claude.

On sait que ce prince, voulant faire octroyer à la ville de Lyon le droit honorifique et onéreux de colonie romaine, prononça en plein Sénat une harangue consignée pour le fond des idées dans l'historien Tacite, et gravée sur une table de bronze qui fut longtemps perdue, en sorte que lorsqu'on la retrouva, elle fut précieusement installée à la Maison commune. Elle avait passé de là dans le vestibule de l'Hôtel-de-Ville actuel d'où elle avait été apportée au Musée de Peinture, et placée sous un jour si mal choisi qu'il était difficile d'en lire quelques lignes. Or, ces deux incomparables morceaux de bronze viennent encore d'être transportés ailleurs, et sont maintenant placés dans le mur de la galerie du Musée Lapidaire, à gauche en entrant.

Quand on a mis là ces fragments, on n'a pas songé que le bronze s'oxyde au grand air, et qu'il s'oxyde plus fortement encore, s'il repo-